



Association Santé-Environnement  
Rhône- Alpes

COMMUNIQUE DE PRESSE du 17 AVRIL 2008-04-2008

Le réseau SERA – Santé Environnement en Rhône-Alpes, en lien avec de nombreux collectifs, entend apporter son point de vue sur la parution récente des résultats alarmants de l'enquête INVS débutée en 2003 à propos de l'incidence avérée avec augmentation significative de cancers entre 1990 et 1999 dans les populations riveraines. Cette étude a été menée auprès d'incinérateurs d'ordures ménagères (dans 4 départements dont l'Isère) en activité entre 1970 et 1980. Nous avons été surpris des propos rassurants notamment sur les incinérateurs actuels de déchets industriels, et voulons apporter notre éclairage sur ces questions d'importance.

Nous déplorons une fois de plus une minimisation des risques encourus par les populations, une confusion volontairement entretenue, entre les différents types d'incinérations- ordures ménagères ou déchets industriels-, un déni des risques aggravés sur les sites chimiques qui cumulent parfois tous ces types d'installations comme la plateforme de Roussillon, Salaise (pourtant dans l'Isère), qui ont été exclus de l'enquête.

Nous n'ignorons pas la mise aux normes de tous les incinérateurs depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2006 qui a notablement diminué les quantités d'effluents sans bien sur les supprimer, la complexité et la diversité des polluants, les causalités difficiles à établir, mais nous réclamons l'application du PRINCIPE DE PRECAUTION dont le Grenelle de l'Environnement avait validé la pertinence et qui avait été complétée par une demande de moratoire pour tous les incinérateurs par un grand nombre de médecins.

Saurons- nous un jour en France tirer les leçons du passé sur les dangers sanitaires ?

Nous comptons bien demander que de telles enquêtes épidémiologiques soient poursuivies et enrichies à propos d'un plus grand nombre de polluants sur tous les sites industriels et à cette fin interpeller les responsables institutionnels et sanitaires (des rendez-vous sont déjà pris).

Nous réclamons aussi au Préfet de Région la constitution d'une Commission, largement ouverte aux associations, afin d'assurer le suivi du PRSE actuel et de participer à l'élaboration du suivant.

Rejoignez le réseau SERA. Celui-ci entend regrouper et coordonner au niveau régional tous les collectifs qui agissent sur un risque sanitaire lié à un environnement dégradé.

Ensemble, nous serons plus forts.

Association déclarée en Préfecture Régionale Rhône-Alpes le 29 Mars 2007 sous le n°1909  
Siège social : Fédération des Réseaux de Santé Rhône-Alpes 9 rue du Garet 69001 Lyon  
Site de SERA : <http://www.sera.asso.fr> et contact mails : [contact@sera.asso.fr](mailto:contact@sera.asso.fr)